



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

19/02/2026

Chronique de la répression ordinaire des militants de la libération de la Palestine en France

Le procès d'Alex : une image révélatrice de l'État impérialiste français et de ses rouages

Alex, militant, entre autres, de la Campagne Unitaire Pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah a été condamné par la justice bourgeoise, le 10 février dernier. Son crime : avoir appelé à soutenir le peuple palestinien et sa Résistance armée.

Pour avoir clamé en public ce qui est juste, le camarade a écopé de 10 mois de prison avec sursis, 2000 euros d'amende, 5 ans d'interdiction de port d'arme et d'inéligibilité, et pour finir une inscription au FJAIT, soit le fichier des auteurs d'infractions terroristes. Alex se voit donc interdit de travailler dans la fonction publique, et subit un fichage lourd pour ses prises de position. Non seulement content d'avoir traité Alex comme un coupable pendant un an avant même son jugement, on le qualifie donc de terroriste.

La procureure, il faut savoir a tenté de nier qu'il s'agissait d'un procès politique et de liberté d'expression, demandant un suivi de la réforme des idées et positions d'Alex après les 12 mois de sursis, afin de vérifier qu'il se conforme bien aux "intérêts de la nation", dans du chantage pur et simple, ceci étant une condition pour enlever cette condamnation du casier judiciaire d'Alex, celui-ci souhaitant devenir professeur d'Histoire. Curieuse conception des droits démocratiques.

Il faut bien comprendre que la « justice », toute cette grosse machine avec des magistrats est une des « forces spéciales de répression », que caractérisait Lénine dans "L'État et la Révolution" ; elle ne sert pas à juger, mais à réprimer. Elle est au service de la classe dominante, la classe capitaliste et joue un rôle équivalent à celui des autres « forces spéciales de répression », comme la police.

Et tous les véhicules idéologiques sont bons si ça peut permettre de réprimer pour écarter les opposants ou leur faire peur. Aujourd'hui, la principale concernant l'État impérialiste français vient de toutes celles et tous ceux qui soutiennent la libération de la Palestine, pas la Palestine comme une entité aérienne, mais sa libération nationale et donc la lutte armée. La Palestine est un point nodal de la lutte entre les impérialistes occidentaux et les prolétaires voulant s'émanciper de ce système. Les impérialistes occidentaux ont besoin de leur prolongement organique au Moyen Orient. Afin de surveiller la division du monde arabe, la veulerie de la plupart de ses dirigeants et l'accès au pétrole, l'État colonial sioniste est un rouage indispensable. L'État français, au service des multinationales occidentales, se doit de le soutenir, malgré le génocide. Cela passe obligatoirement par l'écriture d'un récit faux de la situation, niant ou surtout n'évoquant absolument pas la question essentielle en Palestine : la colonisation de substitution. Ce récit faux, cette inversion du réel nécessite des biais comme l'utilisation de termes au sens complètement modifié : au premier rang l'antisémitisme et le terrorisme.

Tout est fait pour falsifier ce terme de terrorisme et l'assimiler aux mercenaires fascistes islamistes, créatures de l'impérialisme US à qui il a faussement déclaré une guerre qu'il ne mène pas. Il faut revenir à l'utilisation du terme par les nazis ou par toutes les puissances impérialistes coloniales. Dans sa déclaration devant ses juges, Alex a notamment dit ceci : « *Ce sont les "terroristes" qui ont défendu la naissance de notre République face à ses ennemis, ce sont les "terroristes" qui ont lutté contre le fascisme et défendu l'indépendance de la France quand tout avait failli. Ce qu'on traitait de terroristes hier sont aujourd'hui reconnus par tous comme des héros, tel Manouchian entré au Panthéon il y a peu. Ce sont peut-être, et c'est une question que nous devons tous nous poser, ceux qui sont accusés de faire son apologie aujourd'hui qui défendent le plus nos droits démocratiques fondamentaux.* ».

Plus loin, Alex caractérise également la situation en rappelant les fondamentaux : « *La grande alliance réactionnaire, entre les sionistes qui jouent la carte de l'holocauste, quand dans le même temps c'est l'état israélien qui effectue un génocide et une colonisation, et d'un gouvernement antisémite qui a honoré Pétain le déporteur de juifs, réhabilité Maurras, accueilli à l'Élysée le terroriste président syrien, est quelque chose de burlesque à voir. Il y a décidément quelque chose qui ne va pas, et cette réécriture de l'Histoire ne passera pas. Ce sont les communistes qui ont abattu le nazisme et libéré les camps d'extermination, tandis que la bourgeoisie européenne collaborait massivement, comme elle collabore activement dans le génocide en cours en Palestine.* ». On voit aussi la vanité de l'argument « droit international ». On a beau dire que l'ONU reconnaît le droit à la résistance armée pour des peuples colonisés, Alex est condamné et la procureure avait voulu ajouter un « stage de citoyenneté ». La seule chose qui a permis d'éviter à Alex la prison ferme, c'est la mobilisation en soutien, les nombreux militants présents notamment lors de son procès.

L'UJFP dans la ligne de mire

Le procès d'Alex n'est pas un acte isolé. Il existe toute une stratégie globale de l'État impérialiste, de ses relais médiatiques et, bien sûr, de la kyrielle d'organisations sionistes génocidaires, en France ou en UE. Le dernier exemple en date de ces attaques concerne l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix), une organisation juive antisioniste ayant beaucoup travaillé dans le passé avec des Gazaouis.

Un article du torchon *Le Point* indique que le Parquet National Antiterroriste (PNAT) aurait ouvert une enquête préliminaire contre l'UJFP pour « financement du terrorisme » à la suite d'une plainte déposée le 21 juillet 2025 par l'association CHAR (Contre la haine, l'antisémitisme et le racisme). Or l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix n'a pas connaissance d'une telle procédure ouverte à son encontre et conteste cet amalgame grave fait entre l'aide apportée aux civils palestiniens et le soutien au terrorisme. Cet article allègue que Pierre Stambul a hébergé Mariam Abou Daqqa, membre de « *l'organisation terroriste du FPLP* » (Front populaire de libération de la Palestine), selon les termes du journal.

L'article du *Point* raconte de la manière biaisée propre aux « journalistes » qui véhiculent l'idéologie dominante, la conférence donnée par Sarah Katz et Pierre Stambul (deux importants dirigeants de l'UJFP) à la foire Biocybèle de Graulhet, que le RN de Graulhet a tenté de faire interdire, sans succès. Ces accusations à l'égard de l'UJFP et en particulier de Pierre Stambul et de Sarah Katz sont une manière de freiner la générosité des donateurs, de critiquer les actions mises en œuvre pour le soutien du peuple palestinien, et de criminaliser le soutien au peuple palestinien. Cela va avec la politique de l'État colonial sioniste qui interdit dorénavant aux ONG d'aller à Gaza, sur les mêmes bases de soupçon de terrorisme.

Il est reproché aux conférenciers d'avoir fait état du fait que leurs parents étaient résistants. Évidemment, cela met à mal le scénario du *Sionistan* comme État refuge des victimes juives du nazisme et le récit qui tente de mettre un signe d'égalité entre antisionisme et antisémitisme. L'article reproche enfin à Pierre Stambul d'avoir indiqué que l'UJFP a envoyé des milliers d'euros à Gaza, en soutien à la société civile palestinienne. Tous les jours, le site de l'UJFP donne la parole (photos et vidéos à l'appui) à ses représentants à Gaza. Celles et ceux qui attaquent l'UJFP préfèrent défendre un régime organisant la famine à Gaza. Chacun son choix.

L'UJFP n'est pas seule attaquée. L'article s'en prend également à l'association palestinienne *Humani'Terre*. Après avoir financé un château d'eau, des canalisations, une maison des paysans, l'UJFP s'est associée avec *Humani'Terre* pour la construction d'une pépinière solidaire utilisée par des milliers d'agriculteurs. Enfin, l'article se termine par un réquisitoire contre l'association *Nature et Progrès* qui a invité l'UJFP à une conférence intitulée « *Cultiver sous les bombes* », destinée à renforcer le lien humain, entre les agriculteurs en Europe et les agriculteurs à Gaza.

L'État impérialiste français protège les soldats génocidaires

Plus de 6.100 soldats possédant la double nationalité, française et coloniale sioniste ont participé activement au génocide de Gaza. C'est le deuxième « contingent étranger » par le nombre après celui des USA. Dénoncer cette participation au génocide de la part de ces mercenaires n'est pas du goût du pouvoir ni de ses relais.

Ainsi, la militante de solidarité avec la Palestine niçoise, Amira Zaïter a été récemment condamné à de la prison ferme notamment pour avoir traité de génocidaire un de ces massacreurs qui a obtenu la possibilité de se porter partie civile dans le procès et à qui des magistrats serviles et colonialistes ont donné gain de cause.

Plus récemment, le 15 février, Macron, interrogé par Radio J, un des *media* de l'arsenal propagandiste sioniste, a déclaré que les ressortissants franco-israéliens sont des « *enfants de France* » qui ne devraient jamais être accusés d'être des auteurs de génocide. Ses paroles détaillent le narratif de la propagande de défense absolue de l'entité sioniste qui est celui de l'État impérialiste français : « *Nous ne pouvons pas accepter, nous ne devons jamais accepter qu'un de nos enfants, qu'un Français, soit accusé d'être génocidaire. [...] C'est impossible, et cela représente un renversement des valeurs auquel nous ne devons pas céder.* » ; tout cela est dit, bien entendu, au nom de la soi-disant « lutte contre l'antisémitisme » et est à rapprocher de la proposition de loi de la fasciste

Yadan une loi de protection absolue des crimes sionistes et de répression absolue de ceux qui les dénoncent. On le voit bien avec la suite des paroles de Macron qui s'en prend, sans vraiment le dire, aux défenseurs de la libération de la Palestine : « *Certaines personnes qui ont parfois joué un rôle actif dans la lutte antiraciste, des gens qui ont défendu des causes, ont utilisé, détourné ce qui se passe à l'international pour tenter de déshumaniser, d'essentialiser leurs concitoyens juifs.* ». Décidément, le procédé est inchangé et passablement réchauffé : assimiler juifs et colons sionistes afin de défendre l'État colonial génocidaire par le biais faussé de la lutte contre l'antisémitisme. Or, nous savons bien qu'outre qu'il est mensonger, ce procédé alimente lui-même l'antisémitisme, que le principal vecteur de sa diffusion, c'est l'État colonial sioniste et ses défenseurs comme Macron.

Dépêchée au pays des sionistes pour que les choses soient bien claires, la ministre de seconde zone Aurore Bergé en a ajouté une couche. Ministre de l'égalité des femmes et des hommes, Bergé ne se soucie manifestement pas des femmes palestiniennes, a déclaré sur *I24*, une des « voix de son maître » du sionisme : « *Ceux qui maquillent leurs insultes antisémites en ciblant les Français juifs, en les traitant par exemple de génocidaires, ce qui est un renversement accusatoire et historique absolument insupportable, ceux-là doivent être poursuivis.* ». Et de faire la promotion de la proposition de Yadan : « *Quiconque traitera un Français de confession juive de génocidaire, même ceux ayant servi en tant que soldats de Tsahal, sera poursuivi en justice grâce à cette loi.* ». Nous voilà donc prévenus, les critiques des soldats ayant participé au massacre gênent considérablement l'État bourgeois français, qui veut y mettre fin.

Nous ne nous laisserons pas faire

Malgré cette mise en place de nouveaux outils de répression, malgré le délibéré à son endroit, Alex comme de nombreux autres militants poursuivis et ayant refusé de plier, continuera à marcher la tête haute et défendra le peuple palestinien. La campagne de soutien au camarade se place désormais dans une dynamique globale : plus un militant propalestinien poursuivi ne sera jamais seul devant les tribunaux. D'autres procès et d'autres délibérés vont suivre en ce début d'année, Mahdieh Esfandiari, Shahin Hazamy, François Burgat, et tant d'autres encore. Le Parti Révolutionnaire Communistes de leur côté quoi qu'il arrive. L'État impérialiste français devra le retenir, la répression se heurtera désormais à chaque attaque sur le même mur : l'unité des masses face à la guerre ouverte menée par l'appareil de la bourgeoisie. Et rien ne pourra jamais nous faire taire.

Partout, contre la criminalisation de l'anticolonialisme, pour la défense de la vérité et de la libération nationale de la Palestine, on trouvera les militants du Parti Révolutionnaire Communistes. Les barricades n'ont que deux côtés, comme disait Elsa Triolet. C'est la libération nationale de la Palestine ou la soumission d'une manière ou d'une autre à l'ordre colonial.

Pour le Parti Révolutionnaire Communistes, le combat de la Résistance palestinienne, qui affronte directement la pointe avancée de l'impérialisme occidental est vital pour les prolétaires de l'ensemble de la planète ; les Palestiniens sont un peuple acteur de sa propre histoire, en lutte contre le sionisme, l'impérialisme et la réaction, pour sa libération nationale, un long combat dont nous devons reconnaître la centralité et le caractère stratégique pour notre propre émancipation.

L'État colonial sioniste tombera, c'est le sens de l'histoire ; et la Palestine sera libre de la mer au Jourdain !